

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 juin 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 22/06/2020 <i>L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 10	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI,
Votants: 10	Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Pour: 10	Représentés:
Contre: 0	Excusés: Alexandre BORRELLY
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Tarif eau potable. - DE_2020_023

Lors de la séance, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE pour la facturation 2019/2020 de fixer le prix du m3 d'eau potable à :
 - de 0 à 300 m3 : 0,70 € HT
 - de 301 m3 à 400 m3 : 1,40 € HT
 - au delà de 400 m3 : 2,10 € HT
- DECIDE de fixer le tarif du nouveau branchement d'eau potable à : 600 € HT à compter du 01/07/2020.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 07/07/2020
004-210402343-20200629-DE_2020_023-DE